

Politique de Coûts et Charges

La Directive 2014/65/UE concernant les Marchés d'Instruments Financiers (dite MIFID II), entrée en vigueur depuis le 3 janvier 2018, vise à une amélioration des services financiers, une plus grande concurrence et transparence des différents acteurs européens, ainsi qu'à la protection accrue des personnes physiques et morales dans le cadre de leurs opérations de couverture et d'investissement. Cette Directive s'applique à tous les établissements bancaires et financiers et leur impose en particulier de mettre à disposition des clients, avant toute transaction, une estimation des coûts et charges liés aux produits et services.

Dans le cadre du service d'exécution d'ordre sur produits dérivés de taux et de change ainsi que d'EMTN structuré proposé par la salle des marchés de la Banque Palatine, aucun frais de service additionnel n'est prélevé, la totalité des coûts et charges étant incorporée dans le prix du produit. La notion de coûts et charges utilisée dans le présent document s'entend donc comme la différence entre le prix qui vous est proposé et la juste valeur du produit au sens du point 38 de l'annexe VI du règlement délégué (UE) 2017/653 du 8 mars 2017.

Nous attirons votre attention sur le fait que les coûts et charges présentés dans ce document sont une estimation des coûts et charges maximum qui pourraient vous être imputés dans des conditions normales de marché. Dans le cadre de sa politique de meilleure exécution, la salle des marchés de la Banque Palatine s'engage à mettre tous les moyens nécessaires en œuvre pour réduire ces coûts et vous fournir le meilleur prix.

FX Swaps / FX Forward

Le niveau de coûts et charges maximum est un pourcentage du nominal traité qui ne dépend pas de la maturité de l'opération. Le montant affiché dans le tableau ci-dessous est calculé pour un nominal de 10 000 Euros.

Produit	Niveau de Coûts et Charges Maximum	
	Montant	Pourcentage
FX Forward / FX Swap	300 EUR	3% du nominal

Par exemple, si vous souhaitez traiter un Forward sur la parité Euro / Dollar de maturité 15 mois pour 20 000 Euros, le niveau de coûts et charges maximum sera de 3% du nominal soit 600 Euros.

Option FX / Autres dérivés FX

Le niveau de coûts et charges maximum est un pourcentage du nominal traité et dépend de la maturité de l'opération. Le montant affiché dans le tableau ci-dessous est calculé pour un nominal de 10 000 Euros.

Produit	Niveau de Coûts et Charges Maximum	
	Montant	Pourcentage
Options FX / Autres dérivés FX de maturité inférieure ou égale à 1 an	100 EUR	1% du nominal
Options FX / Autres dérivés FX de maturité supérieure à 1 an	100 EUR par an	1% du nominal par an

Par exemple, si vous souhaitez traiter une option sur la parité Euro / Dollar de maturité 21 mois pour un nominal de 10 000 Euros, le niveau de coûts et charges maximum sera de 1% du nominal par an soit 175 Euros.

Pour les combinaisons linéaires d'options (terme ratio par exemple), les coûts et charges maximum correspondent à la somme des coûts et charges de chaque instrument.

Produits dérivés de taux

Le niveau de coûts et charges maximum est un pourcentage du nominal traité et dépend de la maturité de l'opération. Le montant affiché dans le tableau ci-dessous est calculé pour un nominal de 10 000 Euros.

Produit	Niveau de Coûts et Charges Maximum	
	Montant	Pourcentage
Dérivés de taux de maturité inférieure ou égale à 1 an	50 EUR	0.50% du nominal
Dérivés de taux de maturité supérieure à 1 an	50 EUR par an	0.50% du nominal par an

Par exemple, si vous souhaitez traiter un swap de maturité 5 ans pour un nominal de 10 000 Euros, le niveau de coûts et charges maximum sera de 0.50% du nominal par an soit 250 Euros.

Pour les combinaisons de produits dérivés de taux d'intérêt (swap flooré par exemple), les coûts et charges maximum correspondent à la somme des coûts et charges de chaque instrument.

EMTN Structurés

Le niveau de coûts et charges maximum est un pourcentage du nominal traité et dépend de la maturité de l'opération. Le montant affiché dans le tableau ci-dessous est calculé pour un nominal de 10 000 Euros.

Produit	Niveau de Coûts et Charges Maximum	
	Montant	Pourcentage
EMTN Structurés de maturité inférieure ou égale à 3 ans	600 EUR	6% du nominal
EMTN Structurés de maturité supérieure à 3 ans	200 EUR par an	2% du nominal par an

Par exemple, si vous souhaitez traiter un EMTN structuré de maturité 5 ans pour un nominal de 10 000 Euros, le niveau de coûts et charges maximum sera de 10% du nominal soit 1 000 Euros.

Pour de plus amples informations sur le détail des coûts et charges, vous pouvez contacter votre interlocuteur habituel de la salle des marchés de la Banque Palatine.

SA au capital de 688 802 680 euros - Une société du Groupe BPCE - Siège social : 86, rue de Courcelles - 75008 Paris - Tél : 01 55 27 97 00 – 542 104 245 RCS Paris - BIC BSPFFRPPXXX - Swift BSPF FR PP - N° TVA intracommunautaire FR77542104245 - Membre de la Fédération Bancaire Française et couverte par le fonds de garantie des dépôts et de résolution - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 025 988 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds » n° CPI 7501 2015 000 001 258 délivrée par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile de France - garantie financière délivrée par la CEGC – 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – Titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR231799_01MGUQ - www.palatine.fr.